

Prévention et Secours Civiques



PSC1 Diplôme national + RIFAP

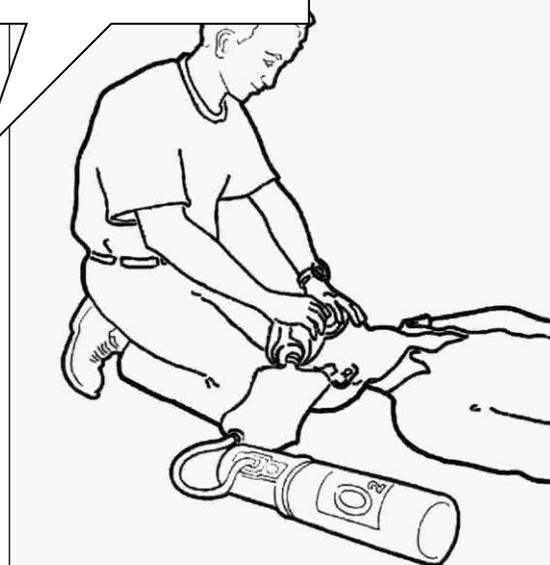
Formation reconnue par la préfecture

Reaction et Intervention Face à un Accident de Plongée

Au local du CAP à Beaumont		
Module PSC1 (10 h)	Mardi 7 janvier 2014	de 20 h 00 à 22 h
	Samedi 11 janvier 2014	de 8 h 30 à 12 h
	Samedi 11 janvier 2014	de 13 h 00 à 17 h
Module oxygénothérapie	Vendredi 17 janvier 2014 Au local du CAP	de 19 h30 à 21h30

Les modules RIFAP seront dispensés pendant des créneaux piscines
Dates à définir en début de formation PSC1

Repas à organiser ensemble pour le midi au local du CAP



Formateurs :
D Chassaing
P Hebert
P Madeuf

....

La formation **Prévention et Secours Civiques 1** correspond à une formation secourisme de 10 h.
Pour le module **RIFAP** il faut rajouter un module **oxygénothérapie** + une séance piscine à définir pendant la formation **PSC1**
Les techniques de sortie d'eau seront perfectionnées avec votre encadrement technique.

RIFAP obligatoire à partir du niveau 3

Accessible à tous, mais priorité à ceux qui passent des niveaux

Coût : 35 euros à l'ordre du comité départemental de plongée sous marine lors de la première séance.

Renseignements et inscriptions par mail avant le 3 janvier auprès de Didier CHASSAING

Venir avec votre numéro de licence 2014

☎ : 04 73 92 84 52
chassaing.d@wanadoo.fr